



Procès-Verbal
RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux du mois de juin à 19h35, le Conseil Municipal de la commune de SAINT NICOLAS DE BOURGUEIL, dûment convoqué par Monsieur Patrick OLIVIER, Maire, le 18 juin, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, en session extraordinaire du mois de JUIN, sous la Présidence de Monsieur le Maire.

Étaient convoqués pour le Conseil Municipal :

MM. OLIVIER, BOISARD, CHERRIERE, FOLTZENLOGEL, PIEDAVENT, MOREAU, ROUSSEAU, DUJARDIN et MMES ORY, HUET, PLOQUIN, BONNET, DAVID, PIMOT, PELGER.

Les convocations individuelles comprenant l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux élus le 18/06/2026. Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 18/06/2026 a été transmis par écrit aux élus le 19/06/2026.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 18/06/2026.

Excusés : Madame Virginie BONNET. Madame Sophie ORY. Madame Jeanine HUET. Madame Magalie PIMOT. Monsieur Thierry FOLTZENLOGEL.

Représentés : Madame Virginie BONNET donne procuration à Monsieur Lionel DUJARDIN. Madame Sophie ORY donne procuration à Monsieur Patrick OLIVIER. Madame Jeanine HUET donne procuration à Madame Marie-Christine PELGER. Madame Magalie PIMOT donne procuration à Monsieur Thierry CHERRIERE. Monsieur Thierry FOLTZENLOGEL donne procuration à Monsieur Jean-François MOREAU.

Absents : /

ORDRE DU JOUR

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) DCM n°2026-56- Approbation du compte-rendu du 18 juin 2026
- 3) Délibérations

DCM 2026-57 – Vente de la parcelle cadastrée ZR38, propriété de la commune
DCM 2026-58 – Acquisition des pompes à chaleur de l'école communale

- 4) Décisions du Maire et des adjoints dans le cadre de leurs délégations de signature
- 5) Dates à retenir
- 6) Questions diverses

A Saint Nicolas de Bourgueil, le 18/06/2026

Monsieur Le Maire
Patrick OLIVIER



1) Désignation du secrétaire de séance

Sur la proposition de Monsieur le Maire, le secrétaire de séance sera M. Joel BOISARD conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

2) DCM n°2026-56 - Approbation du procès-verbal du 18 juin 2026

Suite à l'ouverture de séance à 19H00, Monsieur le Maire soumet à l'approbation le procès-verbal du dernier Conseil Municipal du 18/06/2026 (et les remarques éventuelles), qui a préalablement été envoyé à chaque conseiller.

Résultat du vote :

Pour : 10+5 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

Ce procès-verbal est approuvé, à l'unanimité des suffrages exprimés.

3) Délibérations

Délibération n° 2026-57

Objet : Vente de la parcelle cadastrée ZR38, propriété de la commune

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que M. Patrick LIABAUD souhaite se porter acquéreur de la parcelle cadastrée ZR38 d'une superficie de 3 949m², propriété de la commune.

Monsieur Patrick LIABAUD est actuellement propriétaire de la parcelle voisine et il souhaite étendre sa propriété extérieure.

Vu l'article L 2241-1 du CGCT,

Considérant que le Conseil Municipal est seul compétent pour décider de la gestion des biens et des opérations immobilières effectuées par la Commune,

Considérant la proposition d'achat faite par M. Patrick LIABAUD afin de récupérer ladite parcelle,

Considérant que ladite parcelle fait partie du domaine privé de la commune,

Résultat du vote :

Pour : 10+5 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **ACCEPTE** de vendre la parcelle ZR38 à Monsieur Patrick LIABAUD.
- **ORDONNE** à Monsieur Patrick LIABAUD de conserver la haie arborée entre la parcelle ZR38 et sa parcelle actuelle.
- **FIXE** le prix de vente à 1 800 €.
- **CONFIE** à Maître Pauline CAMUS, Notaire à Bourgueil, le soin de rédiger les actes correspondants
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Délibération n° 2026-58

Objet : Acquisition des pompes à chaleur de l'école communale

Monsieur le Maire explique que les deux pompes à chaleur de l'école ne fonctionnent plus depuis le 05 janvier 2026, plusieurs entreprises sont intervenues pour effectuer des devis de réparation. Il s'avère que les réparations sont importantes et ne peuvent pas garantir que le problème ne reviendra pas.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal de procéder au remplacement des deux pompes à chaleur de l'école.

Parallèlement, Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il va être fait le nécessaire pour essayer de bénéficier d'une éventuelle subvention pour compenser cette dépense.
Néanmoins, Monsieur le Maire explique qu'il s'agit ici d'une dépense nécessaire et obligatoire.

Vu les différentes offres proposées,

Résultat du vote :

Pour : 10+5 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- **VALIDE** le devis présenté par l'entreprise KALIFROID pour un montant de 57 000 € HT et 68 400 € TTC,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le présent devis et toutes pièces se rapportant à ce dossier,
- **AUTORISE** l'entreprise KALIFROID à procéder aux travaux,
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au BP2026.

4) Décision du Maire et des adjoints dans le cadre de leurs délégations de signature

2026-53	18/06/26	PO	Commande Publique	nettoyage annuel des vitres des bâtiments communaux	PRESS & NETT	718.63 €
2026-54	18/06/26	PO	Commande Publique	Nettoyage complet bibliothèque	PRESS & NETT	330.60 €
2026-55	19/06/26	PO	Commande Publique	Climatisation tracteur	OUVRARD	1 445.52 €

5) Dates à retenir

Mardi 23 juin 2026 de 8h45 à 10h15 : Réunion comité musique (pour école de musique 2026/2027) Mairie de Benais

Mardi 23 juin 2026 à 18h30 : Conseil d'école

Mardi 23 juin 2026 à 18h30 : Réunion commission culture et communication en mairie

Mercredi 24 juin 2026 à 18h30 : Réunion en mairie avec les associations sportives du complexe sportif (foot/tennis/pétanque)

Samedi 04 juillet 2026 à 8h30 à l'école : Grand lessivage de l'école

Mardi 07 juillet 2026 à 7h30 : Visite de la forêt avec l'ONF

Mercredi 08 juillet 2026 à 14h00 en mairie : RDV M. VAUGOYEAU, directeur de l'ADAC 37

Jeudi 09 juillet 2026 à 17h30 à Gizeux : Inauguration des bâches souples des réservoirs incendie données par la centrale EDF aux communes de Bourgueil, Continvoir et Gizeux (à Gizeux, car plus pratique pour se stationner - lieu-dit les Fortineries <https://maps.app.goo.gl/Kp1pUrW1YGcrMkNs8>)

Mardi 04 août 2026 à 14h30 en mairie : Formation budget pour les élus (avec M. Bertrand)

6) Questions diverses

Monsieur le Maire demande aux élus, s'ils ont des questions diverses à ajouter à l'ordre du jour ?

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 20h05.

Le Maire,
Patrick OLIVIER



Le secrétaire de séance,
Joel BOISARD